

# Communiqué

---

Pour publication immédiate

## McCarthy Tétrault : premier grand cabinet canadien à devenir « *Partenaire sans frontières* » de l'organisation Avocats sans frontières

Montréal, le 17 janvier 2008. – McCarthy Tétrault et Avocats sans frontières section Québec (ASF) ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont formé un partenariat d'une durée de trois ans aux termes duquel McCarthy Tétrault est devenu « *Partenaire sans frontières* » d'ASF, division canadienne du mouvement international Avocats sans frontières.

En devenant le premier grand cabinet d'avocats au Canada à se voir accorder le statut de « *Partenaire sans frontières* », McCarthy Tétrault renforce une longue tradition de services juridiques bénévoles et d'implication communautaire.

« Le principe de redonner aux collectivités est un aspect fondamental de l'identité et des valeurs de notre cabinet, déclare Marc-André Blanchard, associé directeur pour la région du Québec de McCarthy Tétrault. Notre statut de « *Partenaire sans frontières* » permettra à nos avocats de diversifier leur implication bénévole, notamment en prenant part à des missions à l'étranger, et ainsi contribuer au respect des droits humains au sein de la communauté internationale. »

Fondée à la fin de 2002, ASF contribue de manière entièrement bénévole à la défense des droits des personnes les plus vulnérables dans les pays en voie de développement ou en crise. L'organisation soulignera son cinquième anniversaire de fondation lors d'un spectacle d'înatoire bénéfice le 24 janvier prochain à Montréal.

« Le statut de « *Partenaire sans frontières* » constitue le plus haut niveau de donateurs de l'organisation, précise l'honorable Claire L'Heureux-Dubé, juge retraitée de la Cour suprême du Canada et présidente du conseil d'administration d'ASF. Le partenariat avec McCarthy Tétrault arrive à point nommé dans un contexte où l'organisation compte étendre ses activités au Canada, notamment à Toronto où elle a déjà des projets en marche. »

L'engagement de McCarthy Tétrault en matière de prestation de services juridiques bénévoles a été reconnu en 2006 alors que le cabinet a reçu le titre de *Canadian National Pro Bono Law Firm*. McCarthy Tétrault est également partenaire de Pro Bono Students Canada. À ce titre, les avocats du cabinet supervisent la recherche et le soutien juridiques assurés par des étudiants qui travaillent bénévolement.



## À propos de McCarthy Tétrault

Le cabinet McCarthy Tétrault fournit des services intégrés, à l'échelle nationale et internationale, dans les domaines du droit des affaires, du droit fiscal, du droit de l'immobilier, du droit du travail et de l'emploi, et du litige. Découvrez en quoi McCarthy Tétrault est unique et constatez de façon concrète l'avantage concurrentiel que vous pouvez obtenir en faisant appel à notre savoir-faire intégré, à nos connaissances étendues, à notre expertise et à notre vaste expérience.

## À propos d'Avocats sans frontières

Avocats sans frontières (section Québec) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Sa mission fondamentale est de soutenir la défense des droits des personnes les plus vulnérables dans les pays en voie de développement ou en crise, notamment par le renforcement des intervenants de la justice et particulièrement les avocats. ASF a déjà réalisé plus de 30 missions dans 9 pays dont la Colombie, le Nigeria et Haïti, où ASF intervient, sur une base entièrement bénévole, de concert avec un ou des partenaires locaux.

Pour en savoir davantage sur ASF, pour devenir membre ou faire un don : [www.asfquebec.org](http://www.asfquebec.org).

- 30 -

Pour toute demande de renseignements ou pour obtenir un entretien avec les porte-parole de McCarthy Tétrault et d'Avocats sans frontières, veuillez communiquer avec :

Hélène Sansoucy  
514-875-1789  
[hsansoucy@mccarthy.ca](mailto:hsansoucy@mccarthy.ca)

Pascal Paradis, Directeur général d'ASF  
418-907-2607  
[pascal.paradis@asfquebec.org](mailto:pascal.paradis@asfquebec.org)

